



## CHARTRE DE L'ASSOCIATION AFRICAINNE DE PNL ET DE COACHING

### PREAMBULE

La charte de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** décrit l'esprit de l'association et développe ses principes éthiques, méthodologiques et déontologiques, principes qui régissent les projets qu'elle développe.

Toute collaboration avec **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** suppose l'adhésion aux principes et aux valeurs de celle-ci, et l'engagement à les respecter. **L'Association Africaine de PNL et de Coaching** agit en toute indépendance politique, philosophique et religieuse. La Promotion de la PNL et du Coaching en Afrique, l'engagement, la responsabilité, professionnalisme et confidentialité sont les grands axes de son éthique partenariale.

En respectant les principes éthiques qui sont stipulés dans la Charte et en intégrant le Cadre de travail de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** dans nos activités quotidiennes, nous pourrions favoriser une culture d'intégrité à l'Association **Africaine de PNL et de Coaching** et réduire les risques que nos gestes nuisent à **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** ou à d'autres personnes. La promotion d'une culture d'intégrité démontre que nous incarnons nos valeurs, et fait de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** une association de référence. Nos membres doivent, à leur tour incarner ces valeurs, constamment faire preuve d'une intégrité inébranlable en ce qui concerne notre éthique et notre déontologie, accroître la sensibilisation des nouveaux membres à la Charte et promouvoir la conformité à l'égard de celle-ci.

Ces valeurs, qui sont de véritables références pour les collaborateurs comme pour les partenaires, orientent l'engagement de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** vers les populations en général et les populations Africaines en particulier pour leurs apporter ce levier de développement qu'est la PNL et aussi le Coaching. Nos valeurs constituent la base des principes d'actions et des règles de conduite qui gouvernent **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** au quotidien. Elles sont décrites dans la présente charte.

## **Notre vision et notre mission**

**L'Association Africaine de PNL et de Coaching** rêve de voir une Afrique dans laquelle la PNL et le Coaching, par leurs valeurs et leurs pratiques, contribuent efficacement au développement personnel et professionnel de l'être humain, ainsi que des organisations, sa mission étant de protéger et d'encadrer les pratiques de Coach et de PNListe en Afrique pour ceux qui se veulent professionnels.

### **I. OBJET DE CETTE CHARTE**

La Charte d'éthique a pour but d'orienter tous nos MEMBRES et partenaires dans la conduite de nos activités en accord avec les normes éthiques les plus élevées. En adhérant aux principes de cette Charte, nous préservons nos valeurs et nos atouts.

**L'Association Africaine de PNL et de Coaching** a élaboré la présente Charte d'éthique laquelle reflète l'engagement de l'Association à mener ses activités et ses affaires conformément à des normes éthiques élevées. La Charte vise à promouvoir nos valeurs et offre un ensemble de normes éthiques sur lequel les membres, les partenaires de l'Association pourront s'appuyer dans le cadre de leurs activités. De plus, le respect de la Charte représente une condition du maintien de la qualité de membre et de la poursuite des relations avec l'Association. La Charte présente le survol des attentes de l'Association envers ses membres.

Cette Charte participe également à la promotion et à la protection efficace de notre image de marque et de nos partenaires. Elle permet à chacun de se focaliser sur des domaines de risque déontologique, fournit des conseils sur l'identification et la gestion des problèmes éthiques, et propose des mécanismes pour signaler toute conduite contraire à l'éthique sans craindre de représailles.

La Charte nous concerne tous. Notre Charte s'applique à tous les membres de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching**, il est notifié à ses prestataires et à ses partenaires.

Cette charte vise à rappeler à nos membres qu'ils soient **Coachs Certifiés ou PNListes**, quels sont leurs engagements, et à offrir aux bénéficiaires de notre action des prestations de qualité, dans le plus strict respect de l'humain et des convictions qui sont les leurs, quelles qu'elles soient.

### **II. APPLICATION DE LA CHARTE**

La Charte s'applique à tous les membres de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching**.

Tous les partenaires, de l'Association doivent se conformer aux normes de la Charte, et tous sont tenus d'appliquer des politiques ou des pratiques qui cadrent avec la Charte. Tous les tiers qui entretiennent des liens d'affaires significatifs avec l'Association devront confirmer par écrit, dans le cadre de leur contrat avec l'Association ou autrement, qu'ils acceptent de se conformer aux modalités de la Charte.

### **III. NOS RESPONSABILITES**

Nous, membres de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** prenons la responsabilité de :

- Lire, comprendre et adhérer à la Charte.
- Respecter toutes les lois en vigueur.

- Faire ce qui est juste pour tous.
- Dans le doute, demander conseil.
- Coopérer pleinement aux enquêtes dûment autorisées qui sont menées par les représentants de l'association au cas où c'est nécessaire.
- Suivre toutes les actions de formation continue requises pour les membres, pour une mise à jour des valeurs de l'éthique et de la déontologie de l'association.
- Dans le respect des dispositions légales applicables, nous pouvons signaler toute violation effective ou présumée de la Charte. Les représailles engagées contre, quiconque dénonce de bonne foi un incident, ne seront pas tolérées. Par « bonne foi », nous entendons le fait de fournir toutes les informations disponibles et d'être convaincu de leur authenticité.

#### IV. ENGAGEMENT DES SIGNATAIRES DE CETTE CHARTE

Les valeurs ici retenues, sont des valeurs que les membres de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** appliquent ou cherchent à appliquer dans les décisions prises et les actions posées dans le cadre de leur action. Elles sont des points de repère qui permettent aux membres de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** d'évaluer ce qui est considéré comme acceptable ou non dans l'exercice de leurs fonctions. Les valeurs, l'éthique et la déontologie des **Coachs Certifiés et de PNListes** sont de plus en plus reconnues à titre de fondement et de cadre de référence pour guider les actions des membres et de l'Association. Elles servent à canaliser l'énergie humaine de l'Association et à créer une atmosphère de vitalité, de loyauté et de fierté. Les membres de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** ont été au cœur de la démarche d'éthique organisationnelle, laquelle a mené à la définition des valeurs de notre Association. Les valeurs énoncées ci-après expriment un idéal à atteindre dont nous fiers.

#### RESPECT DES PERSONNES

Agir avec respect, c'est traiter toute personne avec dignité, courtoisie et discrétion. C'est aussi la faire bénéficier d'une véritable écoute qui suppose que l'on prenne le temps nécessaire pour comprendre la personne et lui porter l'attention appropriée. Le respect c'est aussi faire place aux différences individuelles ou culturelles, aux besoins particuliers de chaque membre personne physique ou morale, ainsi qu'à la diversité et la divergence d'opinions. Tant à l'interne qu'à l'externe, les personnes méritent une considération égale et ce, sans égard à leur rang dans la société ou leur fonction dans l'association.

#### TRANSPARENCE

- Agir avec transparence c'est, s'assurer à tous les niveaux de l'association, que des informations claires et complètes sont accessibles, au moment opportun et dans le respect des règles de confidentialité, sur les activités, les décisions et leurs motifs, les recommandations et les avis, afin d'aider la personne à apprécier une situation et à exercer un jugement éclairé. La transparence c'est, également des modes de communications internes, qui assurent un partage d'informations claires et complètes à tous les niveaux de l'association, afin que tous puissent accomplir adéquatement leurs fonctions et réaliser la mission de **l'Association Africaine de PNL**

**et de Coaching.**

## **INTÉGRITÉ**

- Agir avec intégrité se manifeste notamment par le professionnalisme, c'est-à-dire par un engagement à agir avec compétence et rigueur en toute circonstance et à ne prendre position que lorsqu'on a objectivement analysé la question et qu'on est en mesure d'exercer un jugement éclairé. L'intégrité, c'est éviter toute situation de conflit d'intérêts susceptible d'influencer la prise de décision ou l'exercice des fonctions. L'intégrité c'est rester authentique, ne pas se compromettre sous aucun prétexte.

## **ÉQUITÉ**

- Agir avec équité, c'est agir sans préjugé, sans favoritisme et en toute impartialité en se basant sur des faits objectifs et non sur des impressions ni en fonction d'intérêts personnels. C'est aussi agir dans le respect des droits des personnes et en tenant compte des différences individuelles.

## **ENGAGEMENT**

- L'engagement, c'est agir dans une perspective d'avancement dans tous les domaines d'activités relevant de la compétence de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching**. C'est aussi viser l'amélioration continue de la qualité des services offerts à la population et de la portée de toutes ses actions, tant à l'interne qu'à l'externe.

## **LA CONFIDENTIALITE**

- La Confidentialité c'est la protection de toute information sensible de l'Association **Africaine de PNL et de Coaching**. C'est aussi savoir garder pour soi toutes les situations conflictuelles résolues ou en cours de résolution au sein de l'Association. C'est savoir protéger les erreurs reconnus d'un membre et l'aider à se corriger et s'améliorer sans aller sur la place publique.
- Afin de garantir la protection des données des membres. Les données personnelles des membres ne peuvent être utilisées à d'autres actions en dehors des actions de l'association.
- Interdiction d'utiliser à des fins personnelles et professionnelles les données concernant les membres de l'association. Par exemple pour une action de promotion pour ses activités ou pour un de ses partenaires en dehors des activités de l'association.

## **Protection des données des membres et usage du fichier d'adresses**

Les données des membres sont strictement réservées aux activités de l'Association. Toute utilisation à des fins personnelles ou commerciales est interdite. Un espace de promotion peut exister uniquement dans un cadre encadré, équitable et validé par l'Association.

L'Association veille à la protection stricte des données personnelles de ses membres et encadre leur utilisation.

Les données personnelles des membres sont collectées et utilisées uniquement dans le cadre des activités officielles de l'Association.

Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins sans autorisation expresse.

### **Interdiction d'usage personnel ou commercial :**

Il est strictement interdit à tout membre d'utiliser les données (contacts, emails, téléphone, etc.) à des fins personnelles, professionnelles ou commerciales, notamment pour :

- la promotion de ses propres activités
- la prospection
- la promotion de partenaires externes
- en dehors des actions validées par l'Association.

### **Protection du fichier d'adresses :**

Le fichier des membres constitue un outil confidentiel appartenant à l'Association.

Toute extraction, diffusion ou utilisation non autorisée est formellement interdite.

### **Espace de promotion (option encadrée)**

L'Association peut, si elle le décide, mettre en place un espace de promotion interne.

### **Conditions possibles :**

- validation préalable par l'Association
- égalité d'accès entre les membres
- contenu conforme aux valeurs et à l'éthique de l'AAPNLC
- absence de pression commerciale ou de démarchage direct
- respect du consentement des membres

## **LE CONFLIT D'INTERETS**

- Les intérêts de l'Association passent avant les intérêts personnels. Aucun membre de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** ne doit par sa position faire passer ses intérêts privés au détriment des intérêts de l'Association. A ce titre, à l'Article 17 du règlement intérieur, les chefs de l'exécutif (le Président et le vice-président) de l'Association ne peuvent pas être des responsables dans la même école de Coaching

ou de PNL.

- Les Coachs et les PNListes de l'Association ayant payé leur cotisation bénéficient d'un espace de promotion temporaire sur la plateforme de l'Association.

## **L'EGALITE**

- Tous les membres de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** sont égaux, Ils ont accès aux mêmes informations, aux mêmes ressources aux mêmes opportunités sans distinction de l'Ecole « **reconnue** » où ils ont été formés, sans distinction du pays où ils résident,

## **LA COLLABORATION**

Tous les membres de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** doivent valoriser la connexion avoir des liens sains, une franche et vraie collaboration.

## **L'EXCELLENCE**

- Comme membre de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching**, nous visons l'excellence et les standards d'excellence dans la qualité des services que nous rendons et dans notre posture à tous les niveaux où est représentée l'Association.

## **L'ETHIQUE**

- Comme membre de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching**, nos comportements, nos attitudes, sont en congruence avec les valeurs éthiques et déontologique que nous confère notre statut de Coach et de PNListes.
- Pour maintenir l'éthique la déontologie, et la pratique des techniques et outils, des membres de l'Association, il sera organisé périodiquement des formations continues payantes.

## **NOS VALEURS**

En plus de nos valeurs fondamentales de Coach et de PNListe d'éthique et de déontologie, **l'Association Africaine de PNL et de Coaching**, met en avant les valeurs suivantes :

- Bon climat organisationnel
- Esprit d'initiative
- Efficacité
- Autonomie
- Incorruptibilité
- Engagement

- Professionnalisme
- L'intelligence collective
- L'ouverture à la diversité
- Le Dynamisme des membres.

#### **CONDITION DE MODIFICATION DE LA CHARTE.**

L'ors des Assemblées Générales, chaque année, nous revoyons et mettons à jour la Charte pour qu'elle reste conforme aux nouvelles exigences relatives aux lois, aux règlements, aux politiques et aux pratiques gagnantes. Les membres de **l'Association Africaine de PNL et de Coaching** sont tenus annuellement de lire la Charte, d'attester qu'ils s'y conforment et de suivre chaque année une formation portant sur la Charte. De plus, tous ont l'obligation de signaler rapidement toute infraction à la Charte dont ils sont témoins ou qu'ils soupçonnent, de poser des questions sur notre culture d'intégrité et de soulever de bonne foi leurs préoccupations à propos du respect de la Charte.

Fait et adopté en Assemblée Générale extraordinaire le, ..... À.....

**LE SECRETAIRE GENERAL**  
**Coach PNL Désirée WANTEU**

**LE PRESIDENT**  
**Coach PNL Bertin SANON**